

ADF IX

Des Financements Innovants pour la Transformation de l'Afrique



Atelier CEA - CESAO
Les transferts de fonds dans le financement du développement en Afrique:
Leçons apprises de l'Afrique du Nord
(Marrakech, 13 Octobre 2014)

Les transferts de fonds et la promotion de l'investissement : Le cas de la Tunisie

Sami Mouley
Professeur, Université de Tunis



Agenda

- 1 Profils et déterminants structurels de la migration
- 2 L'évolution des transferts de fonds comme sources de financement
- 3 Analyse des marchés formels et la logique des acteurs
- 4 Quelques déterminants de la faible attractivité des investissements de la diaspora
- 5 Une politique dissuasive d'incitation aux investissements de la diaspora: Les résultats d'enquêtes internationales sur la Tunisie
- 6 Recommandations préliminaires en guise de conclusion

1. Profils et déterminants structurels de la migration

Le profil de la diaspora tunisienne

- ❑ La diaspora tunisienne représente 1,224 millions de personnes, soit 11,3% de la population tunisienne telle que recensée récemment par le RGPH (2014), dont plus de 84% en Europe, contre 1,200 millions (soit 10 % de la population) estimés en 2011.
- ❑ La France demeure le principal pays d'accueil de l'Europe avec une colonie qui a atteint 669 mille personnes, soit près de 55% de l'ensemble des migrants tunisiens, suivie de l'Italie avec une colonie qui a plus que doublé au cours de la dernière décennie pour atteindre 189 mille personnes et de l'Allemagne où résident près de 87 mille personnes.
- ❑ Au niveau de l'Union du Maghreb Arabe, la Libye demeure, malgré la réduction de la colonie tunisienne de près de 25% par rapport à 2010 suite à la situation sécuritaire dans ce pays, la première destination avec une colonie de près de 69 milles personnes.
- ❑ Enfin, les pays du golfe abritent globalement près de 53 mille personnes dont 17 mille en Arabie Saoudite et 19 mille aux Émirats Arabes Unis.
- ❑ Le profil des tunisiens résidant à l'étranger a connu un certain changement au cours de la dernière décennie: Jusqu'au années 1990, les émigrants ont été employés dans des secteurs qui demandaient des travailleurs semi qualifiés, mais aujourd'hui ils sont de plus en plus nombreux à travailler plutôt dans des secteurs exigeant de hautes qualifications.

1. Profils et déterminants structurels de la migration (Suite)

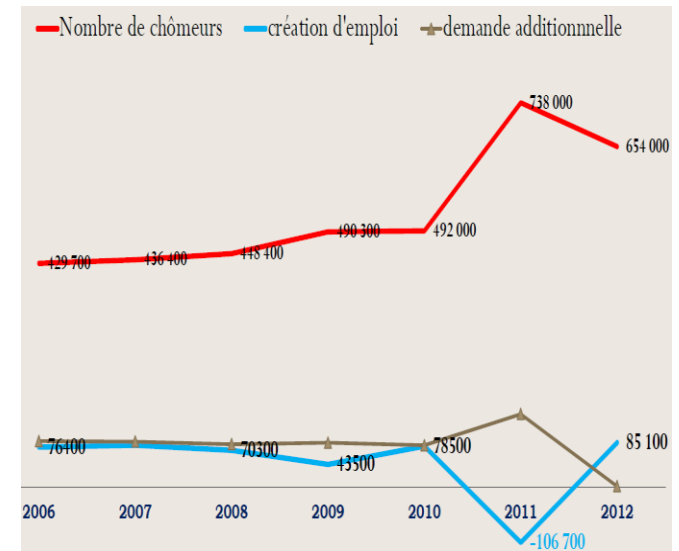
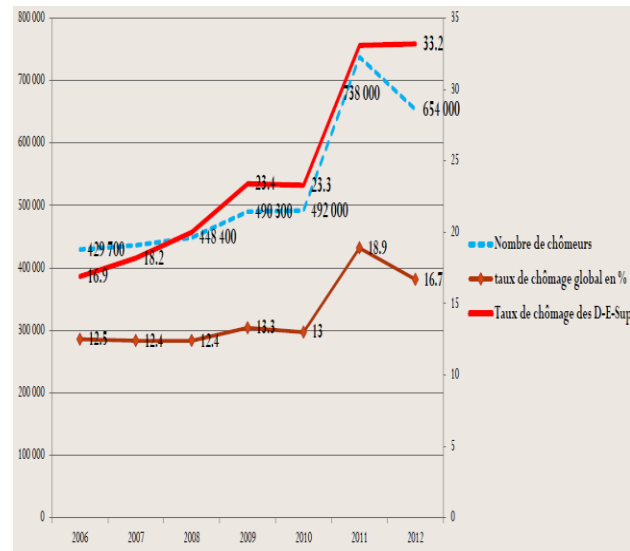
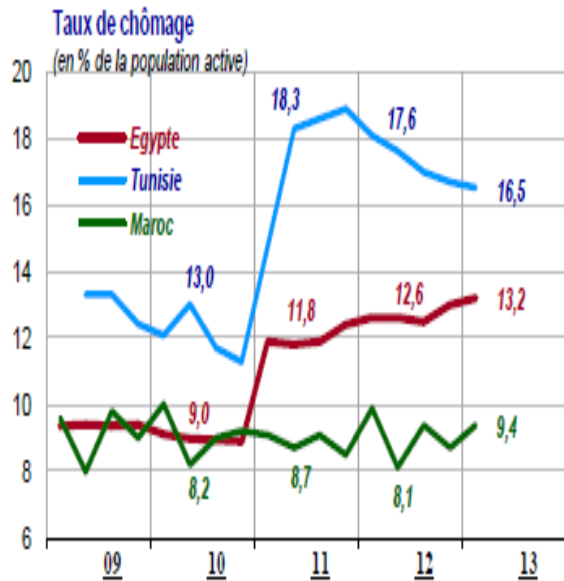
Le profil de la diaspora tunisienne (Suite)

- ❑ Le nombre des travailleurs tunisiens instruits a doublé en Europe au cours de la dernière décennie. Par exemple, parmi les hommes émigrant vers la France, 18% possédaient une instruction de niveau tertiaire en 2007, alors que ce pourcentage est devenu de l'ordre 20,5% en 2008 avec une tendance qui se maintient actuellement.
- ❑ A ce titre, bien que la diaspora tunisienne à l'étranger ne soit certes pas dense relativement à d'autres pays de la région MENA, elle est en revanche devenue de plus en plus qualifiée. D'après les données de l'OCDE, il y a environ 94.000 Tunisiens hautement qualifiés dans les pays de l'OCDE, soit 8,9% de la population tunisienne émigrée dans ces pays.
- ❑ Une diaspora, de plus en plus qualifiée, qui est aussi composée d'une part croissante de personnes qui ne sont pas nés en Tunisie, et d'une majeure partie de binationaux qui peuvent contribuer à la relance économique en termes de transferts de compétences, de savoir faire et d'expertise.

1. Profils et déterminants structurels de la migration (Suite)

Un bref stance de la migration : un phénomène largement connecté à des facteurs économiques structurels en Tunisie

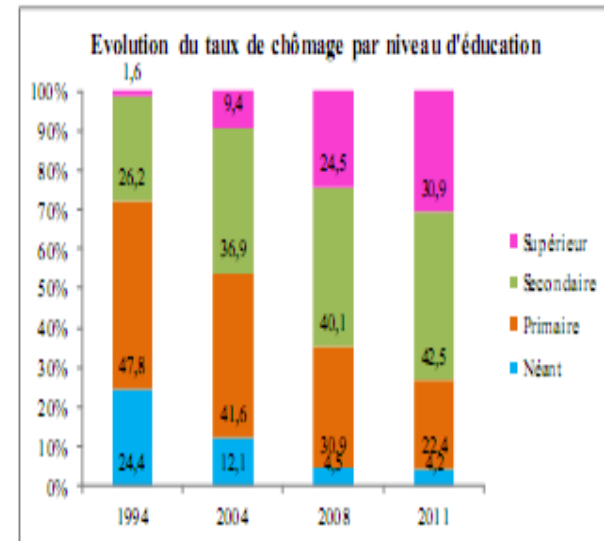
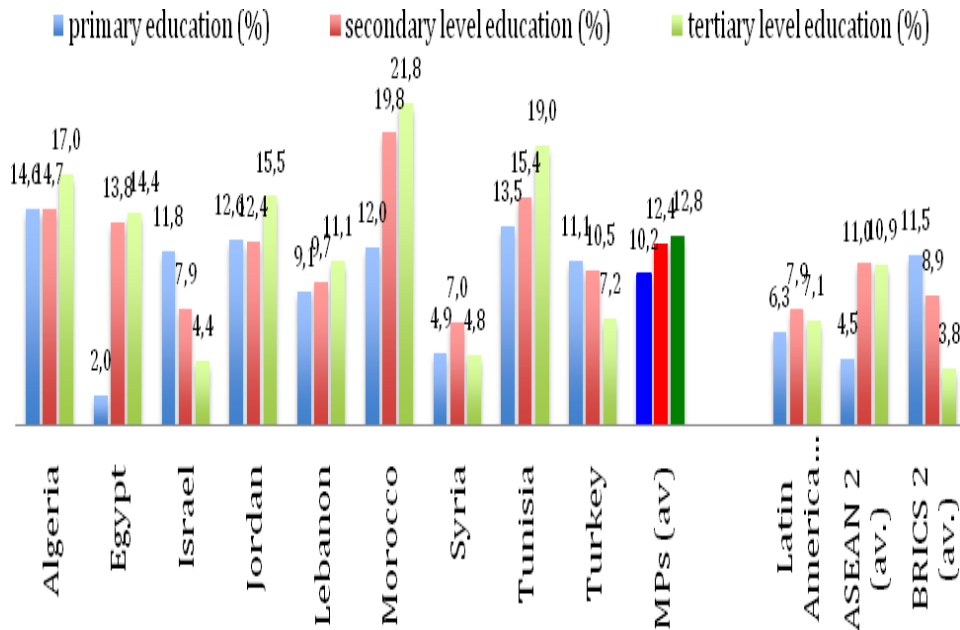
☐ **Une économie faiblement créatrice d'emplois:** Affaiblissement de la capacité de l'économie à créer des emplois (de 80.000 postes en moyenne par an avant la transition à seulement 85.000 depuis 2012), du fait de la baisse des investissements.



1. Profils et déterminants structurels de la migration (Suite)

Un bref stance de la migration : un phénomène largement connecté à des facteurs économiques structurels en Tunisie (Suite)

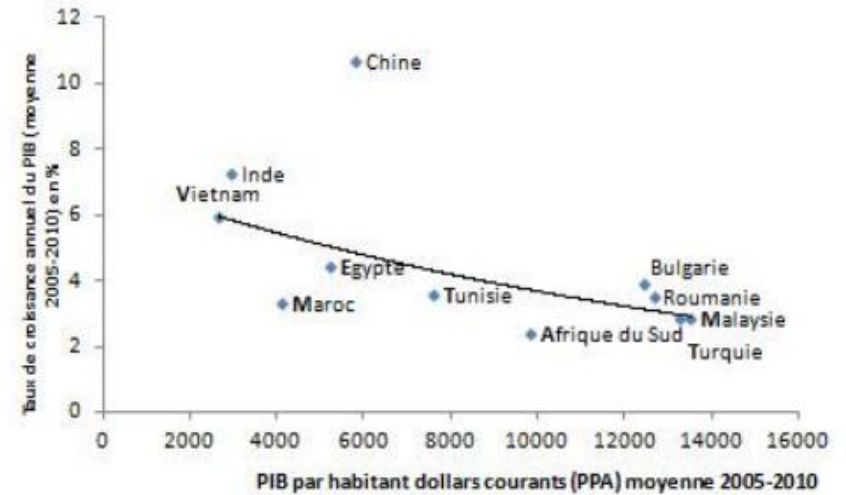
☐ Un chômage qui augmente avec les niveaux d'éducation et de qualification expliquant l'exode des jeunes diplômés



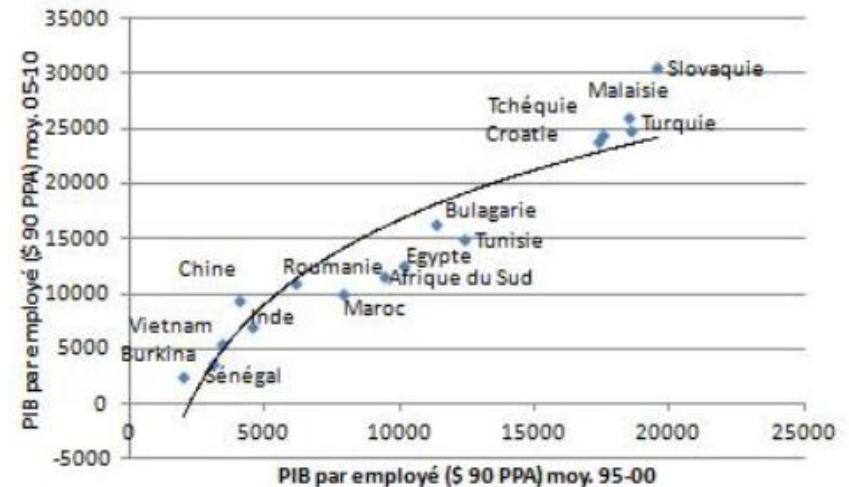
1. Profils et déterminants structurels de la migration (Suite)

Un bref stance de la migration : un phénomène largement connecté à des facteurs économiques structurels en Tunisie (Suite)

- ❑ Une croissance du PIB par habitant (à prix constants et en PPA), mais plus faible par rapport à la tendance des pays comparateurs et concurrents
- ❑ Une croissance du PIB par employé, mais plus faible par rapport à la tendance d'autres pays en transition: **Évolution moins satisfaisante de la productivité.**



Source : d'après données des indicateurs de développement de la Banque Mondiale



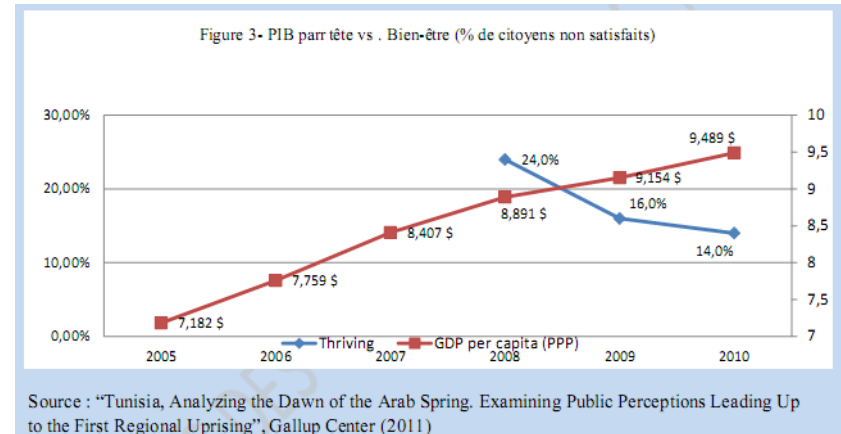
Source : d'après données des indicateurs de développement de la Banque Mondiale

1. Profils et déterminants structurels de la migration (Suite)

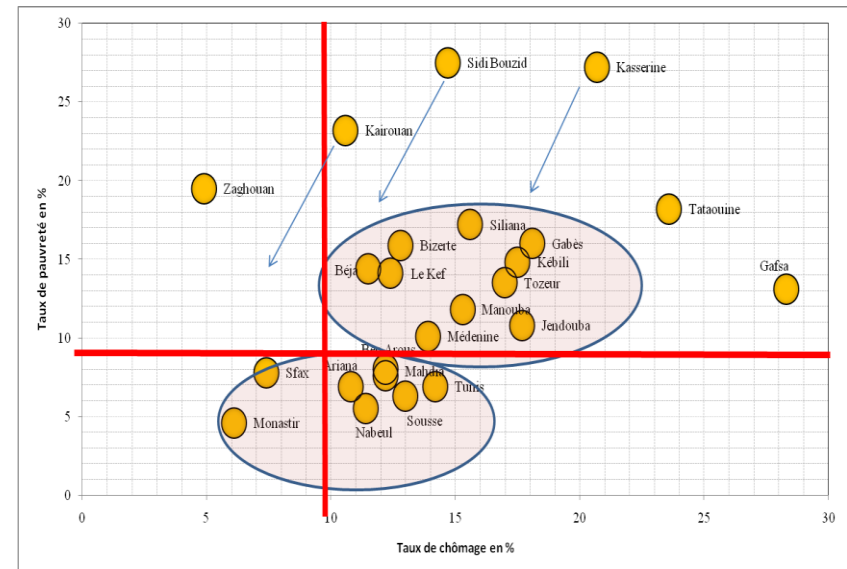
Un bref stance de la migration : un phénomène largement connecté à des facteurs économiques structurels en Tunisie (Suite)

Des retards significatifs en termes de facteurs d'inclusion par rapport aux pays d'accueil

Enquête Gallup Center: Une croissance du revenu par tête accompagnée d'une décroissance du nombre de tunisiens satisfaits de leur bien-être.



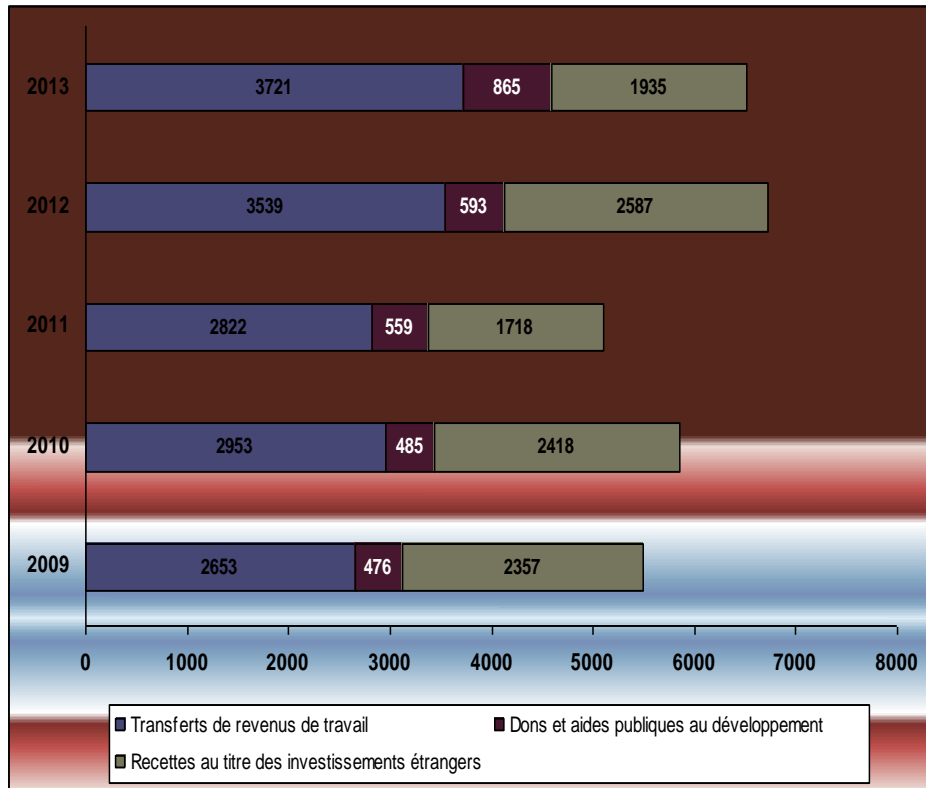
Disparités régionales : pauvreté – chômage



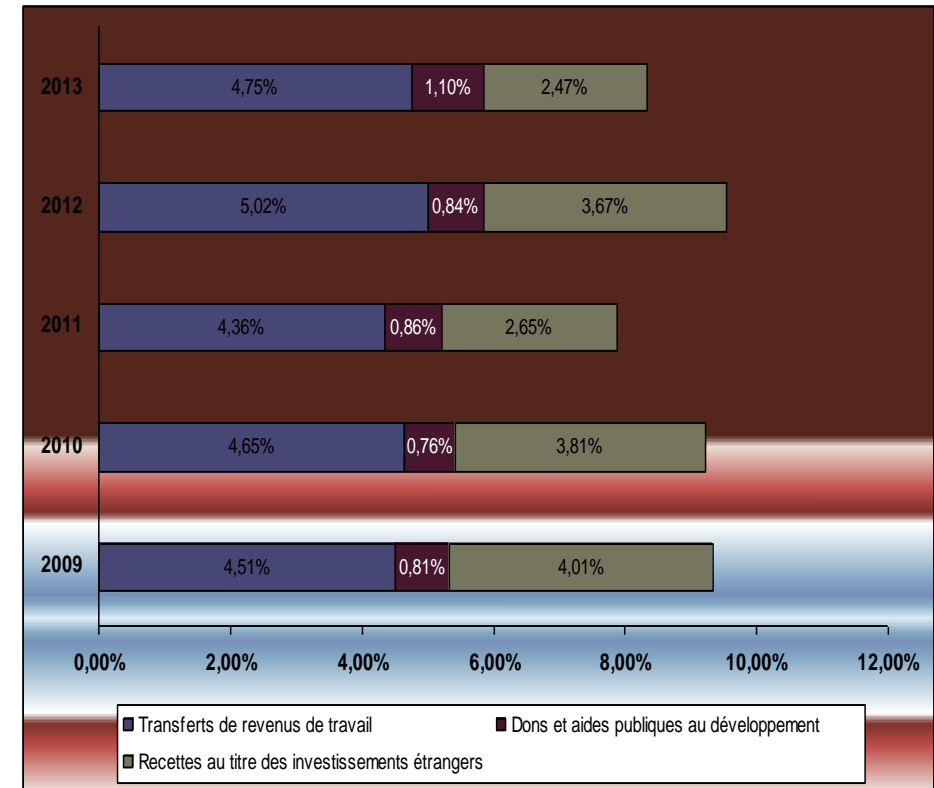
2. L'évolution des transferts de fonds comme sources de financement

Les transferts de revenus du travail

(en MDT)



(en % du PIB)



2. L'évolution des transferts de fonds comme sources de financement (Suite)

Les transferts de revenus du travail (Suite)

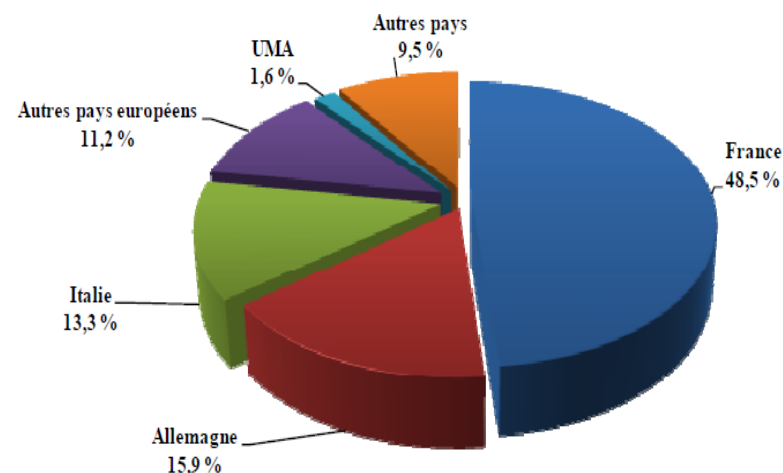
- ❑ Importance des transferts de revenus de travail en comparaison avec les recettes au titre d'investissements étrangers ou de celles au titre de dons et d'aides publiques au développement.
- ❑ Faible volatilité moyenne de cette forme de transfert qui en fait aussi une ressource plus stable que les autres sources de financement
- ❑ Une résilience des transferts de fonds pendant la période de transition que les autres flux de ressources privées
- ❑ Prédominance des flux de transferts des revenus du travail en provenance des pays européens (plus de 85%)
- ❑ Quasi-généralisation des transferts en espèces, contre les transferts en nature

Revenus du travail par groupe de pays (en MDT)

Pays	2010	2011	2012	Variations en %	
				2011/10	2012/11
Europe dont :	2.572	2.487	3.144	-3,3	26,4
Union européenne dont :	2.485	2.405	3.036	-3,2	26,2
France	1.396	1.363	1.717	-2,4	26,0
Allemagne	446	437	562	-2,0	28,6
Italie	401	378	469	-5,7	24,1
Pays arabes dont :	309	270	310	-12,6	14,8
Pays du Golfe	234	218	249	-6,8	14,2
UMA	71	49	58	-31,0	18,4
Libye	56	35	42	-37,5	20,0
Autres pays	72	65	85	-9,7	30,8
Total	2.953	2.822	3.539	-4,4	25,4

Revenus du travail par mode de transfert (en %)

Année	Total		Apports en espèce		Apports en nature	
	En MDT	Variation en %	En MDT	En % du total	En MDT	En % du total
2009	2.653	8,9	2.104	79,3	549	20,7
2010	2.953	11,3	2.333	79,0	620	21,0
2011	2.822	-4,4	2.165	76,7	657	23,3
2012	3.539	25,4	2.634	74,4	905	25,6
2013	3.721	5,1	2.719	73,1	1.002	26,9



2. L'évolution des transferts de fonds comme sources de financement (Suite)

Les transferts au titre des opérations en capital et financières

Évolution comparée des recettes et des dépenses au titre des opérations de la balance des paiements (en MDT)

	2010	2011	2012	2013
Opérations de paiements courants				
Recettes	35268	35201	38884	40463
Dépenses	38280	39967	44696	46765
Solde	-3012	-4766	-5812	-6302
Dont: Balance des revenus et des transferts				
Recettes	3438	3381	4132	4586
Dépenses	3424	3493	3462	3887
Solde	14	-112	670	699
<i>Pour mémoire: (Recettes des revenus du travail)</i>	(2953)	(2822)	(3539)	(3721)
Opérations en capital et financières (en MDT)				
Recettes	6014	7113	11609	8069
Dépenses	3381	4833	3780	3067
Solde	2633	2280	7829	5002
Pour mémoire :				
<i>(Recettes - engagements au titre des investissements directs étrangers – IDE)</i>	(2165)	(1616)	(2504)	(1815)
<i>(Recettes – engagements au titre des investissements de portefeuille)</i>	(253)	(102)	(83)	(180)

2. L'évolution des transferts de fonds comme sources de financement (Suite)

Les transferts au titre de participations sur le marché financier

	Période antérieure					Période de post-transition (*)
	2002	2003	2004-2006	2007	2008-2010	
Indice Tunindex	1119,2	1250,2	1759,3	2614,1	4098,9	4722,25
Capitalisation Boursière (MDT)	2842	2976	4139	6527	11937	14452
Part des étrangers dans la capitalisation boursière	23,4%	25,1%	27,1%	28,0%	22,3%	20,2%
Part des capitaux retraités sur la cote de la bourse	10,9%	12,2%	9,3%	18,8%	9,8%	9,2%
Part nette des étrangers dans les capitaux traités sur la cote (en MDT) (en %)	355 12,5%	384 12,9%	736 17,8%	601 9,2%	1480 12,4%	1589 11,0%
(Institutionnels et autres opérateurs privés)	9,8%	10,2%	14,0%	7,3%	10,9%	8,7%
(Non résidents tunisiens)	2,7%	2,7%	3,7%	1,9%	1,5%	2,3%
PER du Marché	7,7	10,4	14,1	16,2	15,4	16,4
Rendement (Dividendes / Capitalisation boursière)	5,8%	6,0%	4,1%	2,9%	3,3%	2,7%
Price Book Value (Capitalisation boursière / Capitaux propres)	0,9	0,9	1,2	1,6	2,2	2,0

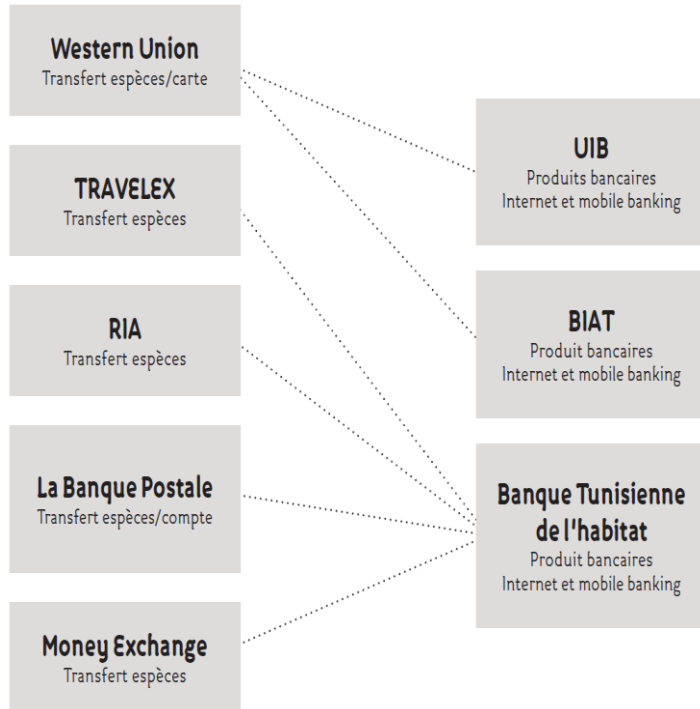
2. L'évolution des transferts de fonds comme sources de financement (Suite)

Benchmarks et repères structurels: faibles contributions des transferts à l'investissement

	2009	2010	2011	2012	2013
Transferts de revenus de travail (en Millions DT) (en % du PIB) (en % de l'épargne nationale brute) (en % de la FBCF)	(2653) (4,51%) (20,7%) (18,2%)	(2953) (4,65%) (20,1%) (18,9%)	(2822) (4,36%) (25,9%) (20,1%)	(3539) (5,02%) (32,3%) (22,6%)	(3721) (4,75%) (28,7%) (21,5%)
Comparateurs régionaux (en % moyen du PIB - 2009-2013) (Maroc) (Égypte) (Tunisie) (Algérie)			(9,1%) (5,9%) (4,7%) (1,6%)		
Épargne nationale brute (en MDT) (en % du PIB)	(12811) (21,8%)	(14654) (23,1%)	(10874) (16,8%)	(10926) (15,5%)	(12926) (16,5%)
FBCF (en MDT) (en % du PIB)	(14574) (24,8%)	(15543) (24,5%)	(14046) (21,7%)	(15649) (22,2%)	(17312) (22,1%)
Déficit Épargne brute / Investissement brut (en % PIB)	-3,0	-1,4	-4,9	-6,7	-5,6
PIB au prix du marché (en MDT)	58768	63441	64730	70491	78334

3. Analyse des marchés formels et la logique des acteurs

Acteurs, modes de transferts et types d'opérations



Dispositifs réglementaires des transferts

- ❑ Alors que l'envoi par les résidents tunisiens de fonds vers l'étranger est encore soumis à certaines mesures de contrôle de change, les procédures en vigueur en matière de règlements et de paiements internationaux prévoient l'exécution libre des transferts de revenus en provenance de l'étranger par : (i) le crédit d'un compte en dinars convertibles ouvert au nom des non résidents, (ii) le crédit d'un compte de dépôt en dinars ouvert au nom des personnes physiques résidentes.
- ❑ En particulier, depuis 2004, une circulaire de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a précisé les conditions et modalités d'ouverture de comptes étrangers en devises ou en dinars convertibles au nom des travailleurs tunisiens à l'étranger afin de leur permettre d'avoir une libre disposition de leurs avoirs en devises et les inciter à déposer leurs économies dans les comptes bancaires.
- ❑ Le statut de non résident pouvant être conféré aux tunisiens résidents à l'étranger leur permet de bénéficier des avantages fiscaux et d'agréments d'octroi d'avantages financiers dans le cadre de la participation à la constitution en Tunisie de sociétés totalement exportatrices, telles que stipulées par le code des incitations aux investissements, qu'elles soient non résidentes (off-shore) ou pas.

3. Analyse des marchés formels et la logique des acteurs (Suite)

Taxinomie des coûts de transferts et tarifications dans les circuits formels (Corridor France – Tunisie, 2014)

OSB (BCT) et Observatoire des Coûts d'Envoi d'Argent (BdF)

100 euros				
Nature de l'opération	Type de l'opération	Coût moyen de l'opération d'envoi	Coût moyen de l'opération de réception (*)	Coût moyen estimatif total
Comptes à comptes	Virement bancaire	4,0%	8,75%	12,75%
Comptes à espèces	Western Union	4,9%	-	4,9%
	Banque postale (**)	4,9%	-	4,9%
Espèces à comptes	Banque postale	7,4%	8,75%	16,15%
Espèces à espèces	Money Gram	8,0%	-	8,0%
	Western Union	9,9%	-	9,9%
	Banque postale	5,0%	-	5,0%
Cartes à espèces	Western Union	9,9%	-	9,9%
	Banque postale	5,0%	-	5,0%
Cartes à cartes	-	-	-	-
Moyenne		6,55%	8,75%	7,65%

(*) Sur la base de la commission moyenne des virements reçus de l'étranger par le système bancaire tunisien.

(**) Mandat postal.

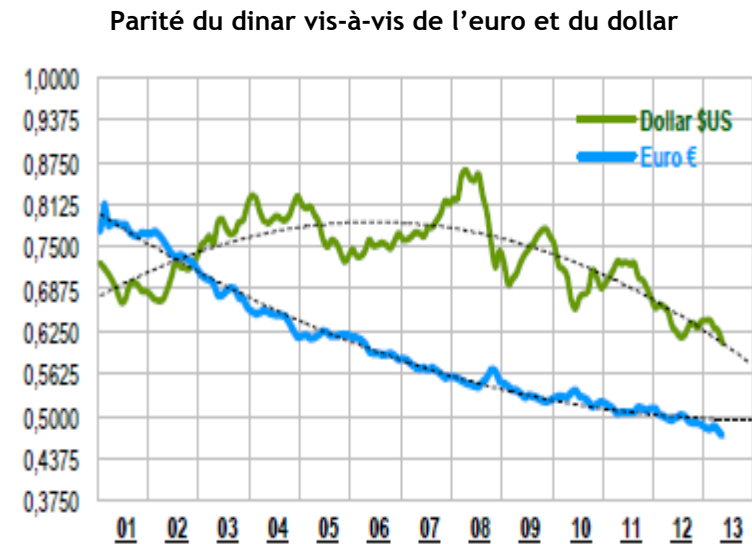
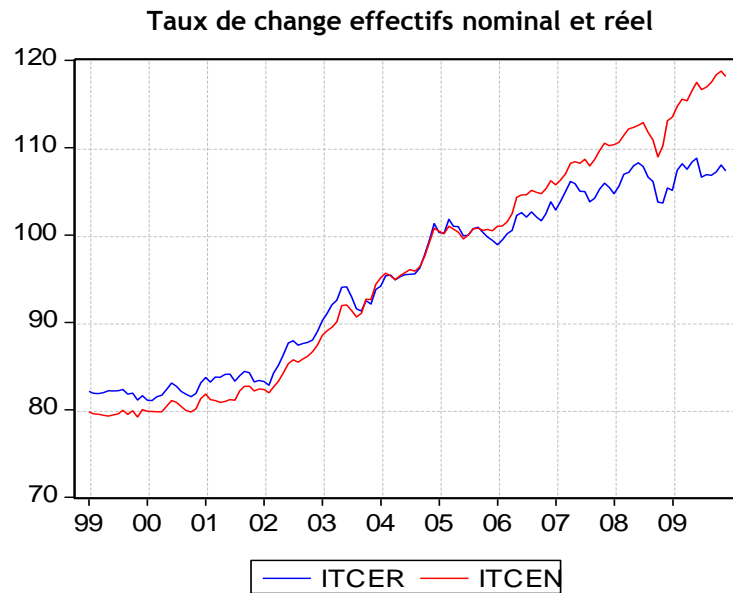
Plateforme remittance's prices (WB)

140.00 EUR

	Fee	Exchange Rate Margin (%)	Total Cost Percent (%)	Total Cost (EUR)	Total Average Third Quarter	Total Average Second Quarter
Bank Average	19.50	0.18	14.11	19.75	11.77	11.43
Money Transfer Operator Average	7.11	4.19	9.27	12.99		
Money Transfer Operator / Post office Average	12.00	1.46	10.03	14.05		
Total Average	13.85	1.88	11.77	16.49		
Total Average in Second Quarter	13.94	1.47	11.43	16.00		

3. Analyse des marchés formels et la logique des acteurs (Suite)

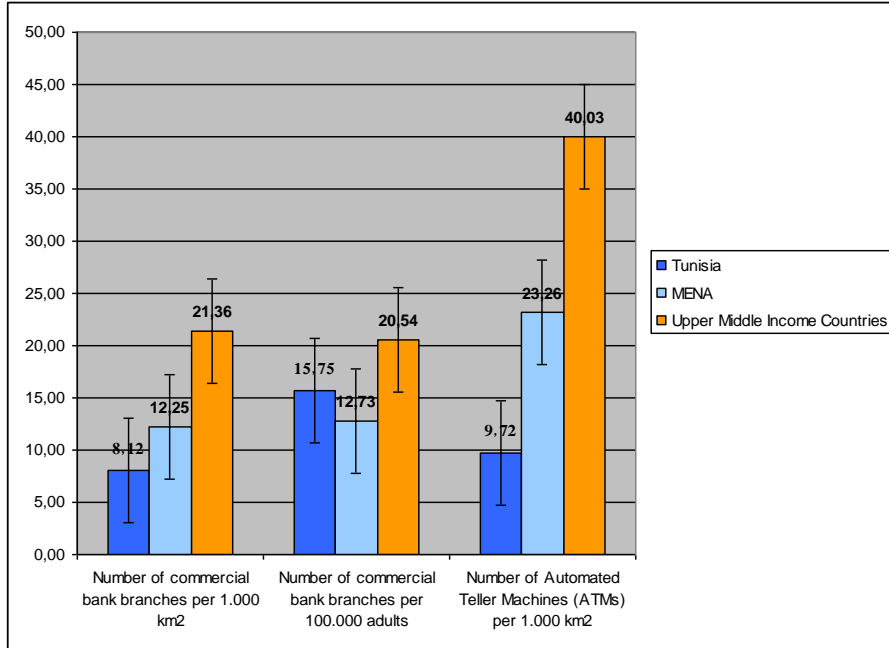
Une généralisation des transferts en espèce par les circuits informels: en raison de la politique de dépréciation du taux de change du dinar



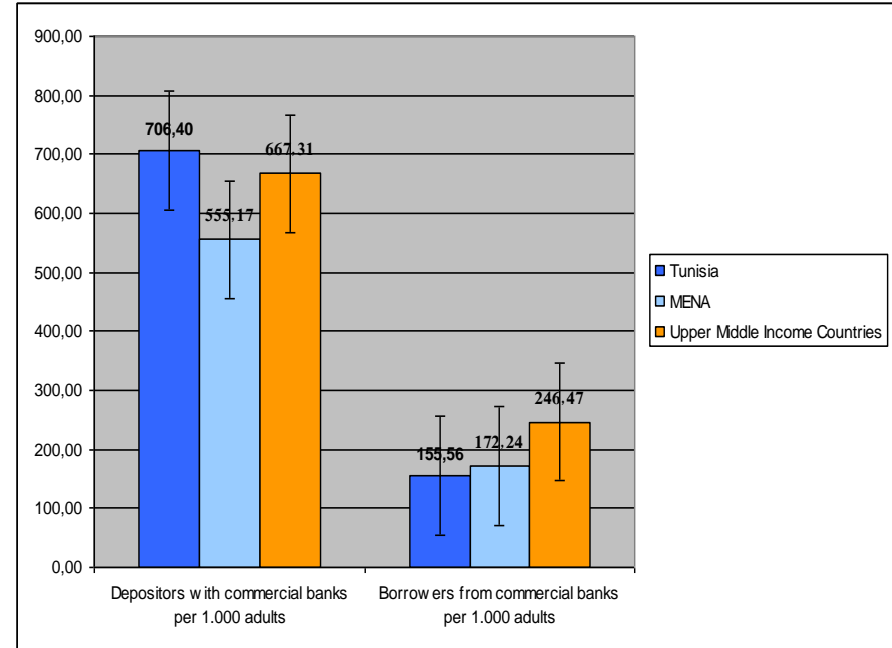
3. Analyse des marchés formels et la logique des acteurs (Suite)

Avec pour conséquences des impacts négatifs des transferts sur la bancarisation et l'inclusion financière

Pénétration bancaire (moyenne 2007-2012)



Usage de services bancaires (moyenne 2007-2012)



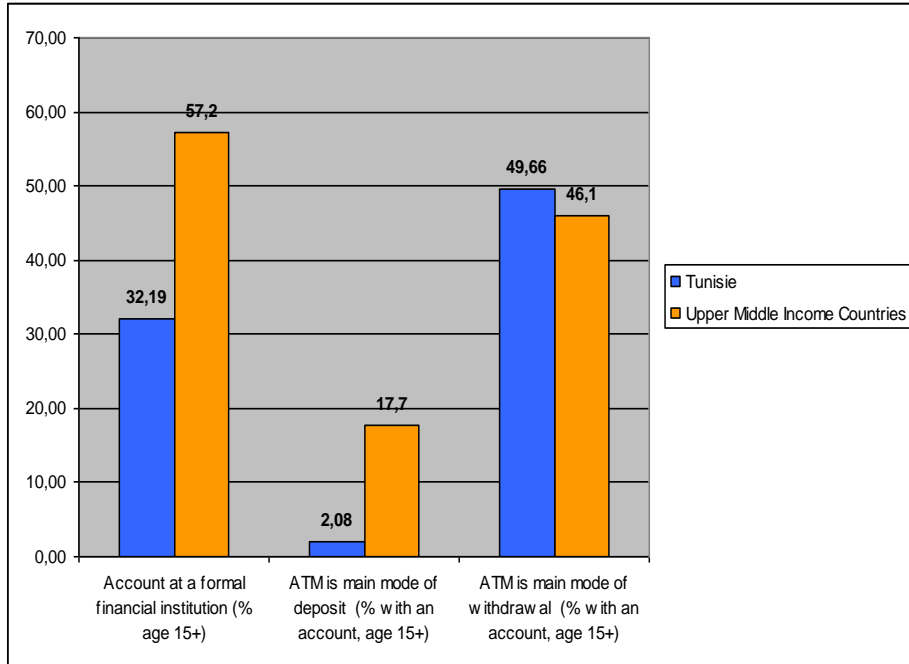
Financial Access Surveys – IMF



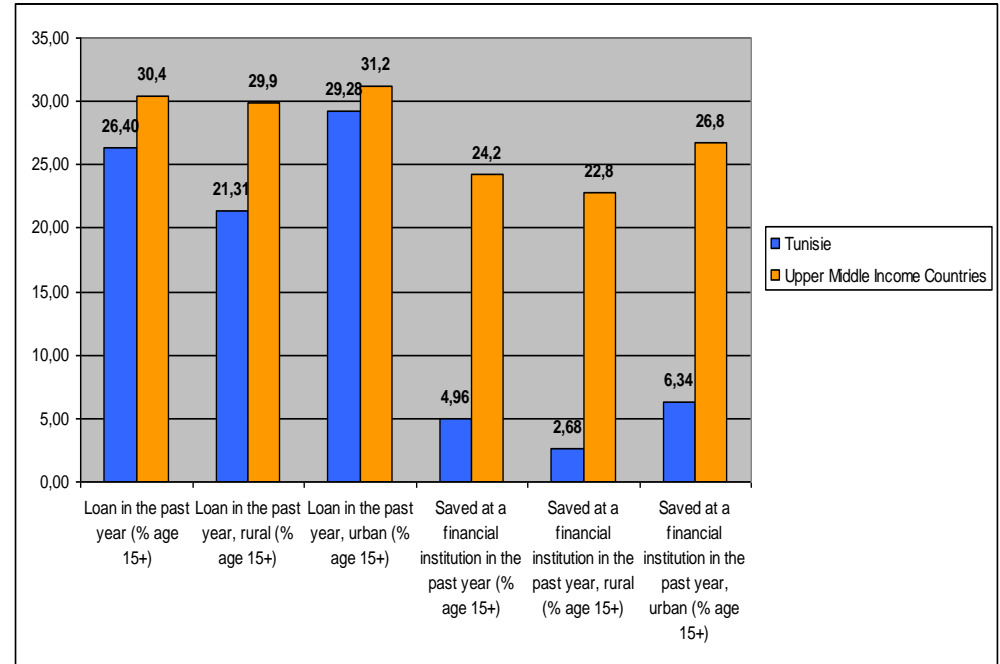
3. Analyse des marchés formels et la logique des acteurs (Suite)

Avec pour conséquences des impacts négatifs des transferts sur la bancarisation et l'inclusion financière (Suite)

Pénétration des comptes bancaires et disponibilité de services financiers



Formal current loans and formal savings - % age 15+ (2011)



World DataBank, Global Index Survey



4. Quelques déterminants de la faible attractivité des investissements de la diaspora

Les déficiences du climat des affaires et de la compétitivité

Pratique des affaires en Tunisie (rang par indicateurs)

Facilité de...	Rang 2014	Rang 2013	Variation dans le classement
Faire des affaires	51 (189)	49 (183)	-2
Création d'entreprise	70	63	-7
Octroi de permis de construire	122	114	-8
Raccordement à l'électricité	55	53	-2
Transfert de propriété	72	69	-3
Obtention de prêts	109	105	-4
Protection des investisseurs	52	51	-1
Paiements des taxes et impôts	60	59	-1
Commerce transfrontalier	31	30	-1
Exécution des contrats	78	77	-1
Règlement de l'insolvabilité	39	39	-

Doing Business in a More Transparent World, World Bank and IFC (2013, 2014)

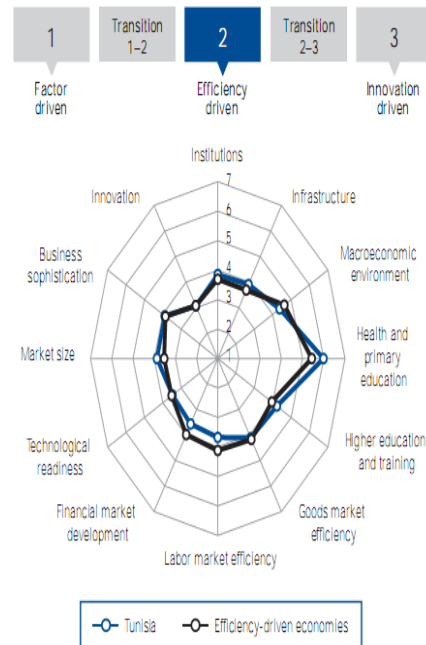
4. Quelques déterminants de la faible attractivité des investissements de la diaspora (Suite)

Les déficiences du climat des affaires et de la compétitivité (Suite)

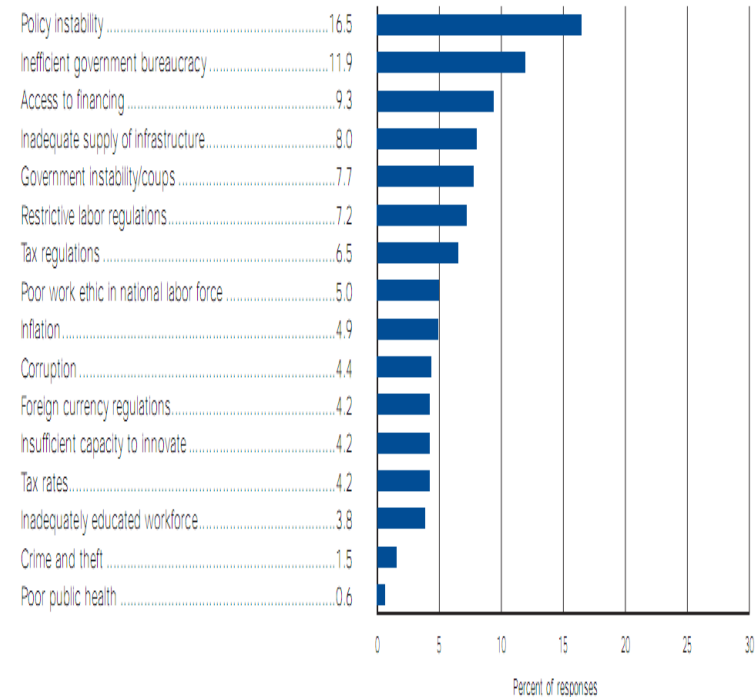
Global Competitiveness Index

	Rank (out of 148)	Score (1-7)
GCI 2013-2014	83	4.1
GCI 2012-2013 (out of 144)	n/a	n/a
GCI 2011-2012 (out of 142)	40	4.5
Basic requirements (40.0%)	74	4.5
Institutions	73	3.8
Infrastructure	77	3.9
Macroeconomic environment	96	4.4
Health and primary education	47	6.0
Efficiency enhancers (50.0%)	88	3.8
Higher education and training	73	4.2
Goods market efficiency	88	4.1
Labor market efficiency	132	3.7
Financial market development	110	3.6
Technological readiness	83	3.5
Market size	64	3.9
Innovation and sophistication factors (10.0%)	79	3.5
Business sophistication	76	3.9
Innovation	88	3.1

Stage of development



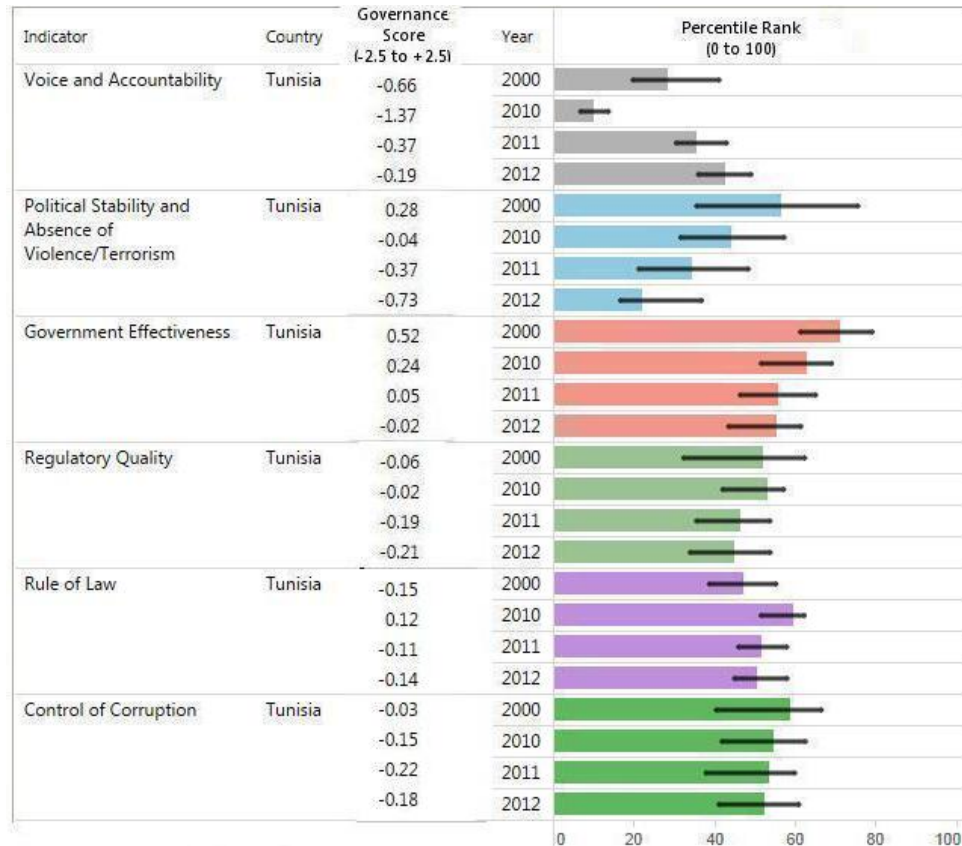
% des chefs d'entreprises jugeant problématiques les principaux facteurs influençant l'investissement



Source: WEF (Global Competitiveness Report (2013-2014))

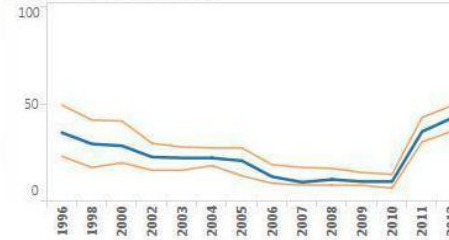
4. Quelques déterminants de la faible attractivité des investissements de la diaspora (Suite)

La faible qualité des institutions et de la gouvernance

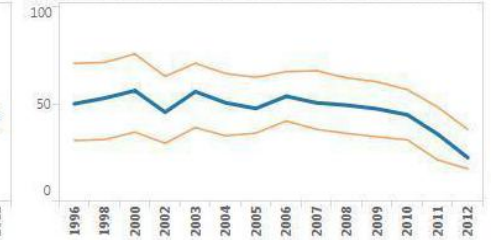


Income Group, Region, or Country: Tunisia

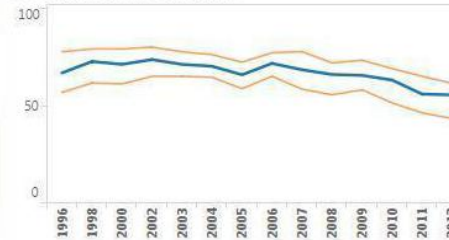
Voice and Accountability



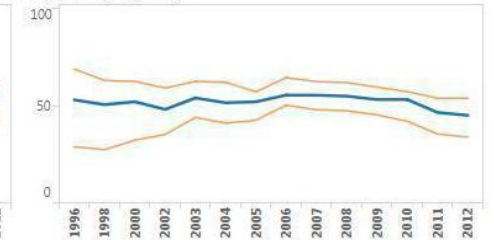
Political Stability and Absence of Violence/Terrorism



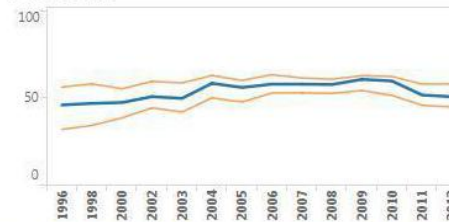
Government Effectiveness



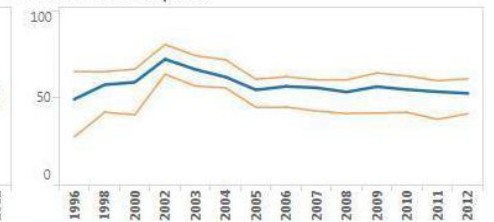
Regulatory Quality



Rule of Law



Control of Corruption

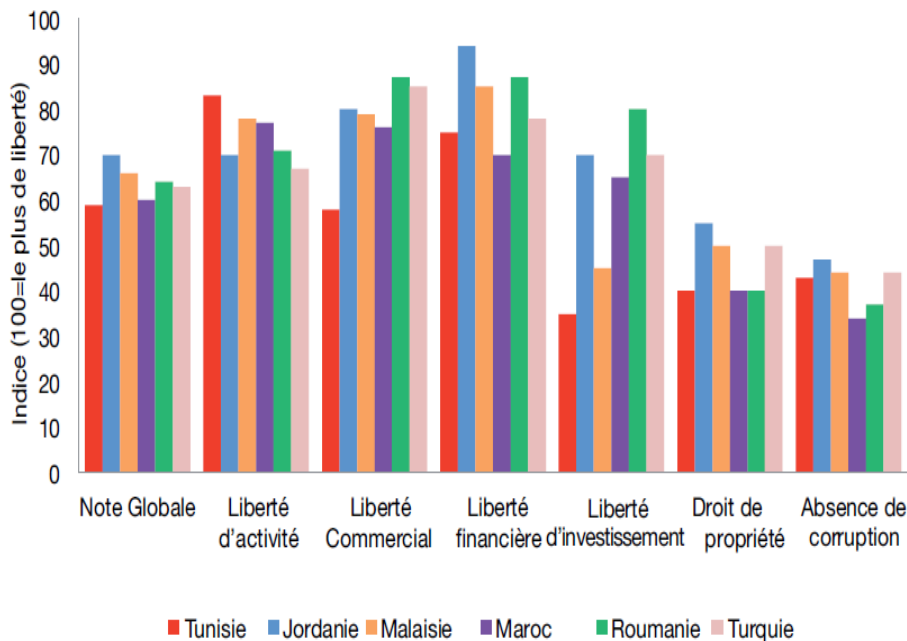


The inner, thicker blue line shows the selected country's percentile rank on each of the six aggregate governance indicators. The outer, thinner red lines show the indicate margins of error.

4. Quelques déterminants de la faible attractivité des investissements de la diaspora (Suite)

Les obstacles à la liberté économique

Indicateurs de liberté économique



Heritage Foundation (2013)

% d'entreprises considérant que les pratiques du marché constituent un obstacle

Les pratiques en vigueur sur les marchés : (0 = ne constituent pas un obstacle ; 1 = constituent un obstacle mineur ; 2 = constituent un obstacle moyen ; 3 = constituent un obstacle majeur ; 4 = constituent un obstacle très important)

Taille de l'entreprise en nombre d'employés	0	1	2	3	4	3 ou 4
6-10	13,11	4,92	34,43	14,75	32,79	47,54
11-50	11,61	10,11	25,84	30,71	21,73	52,44
51-100	12,41	9,49	30,66	22,63	24,81	47,44
101-200	12,5	7,89	30,92	28,29	20,4	48,69
>200	10,2	12,24	36,05	23,81	17,7	41,51
Réponses par activités d'exportation						
Entreprises totalement exportatrices	23,86	11,36	34,09	15,91	14,78	30,69
Entreprises partiellement exportatrices	7,22	7,94	29,6	30,69	24,55	55,24
Entreprises opérant dans le marché local	9	9,97	28,94	27,97	24,12	52,09

Points de vue sur les pratiques de marché

Réponses à la question : quels sont les facteurs qui entravent votre compétitivité aujourd'hui? (Plusieurs réponses possibles)

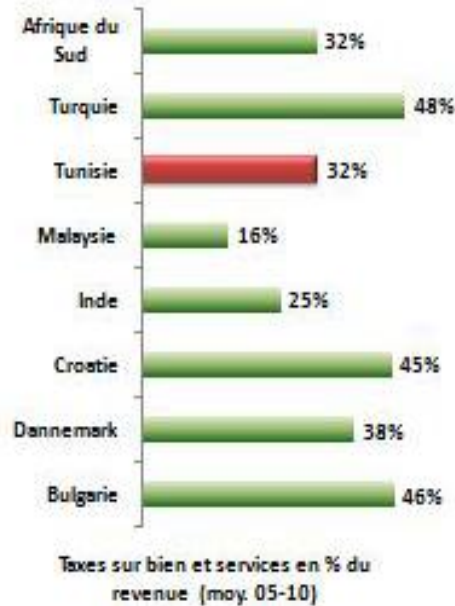
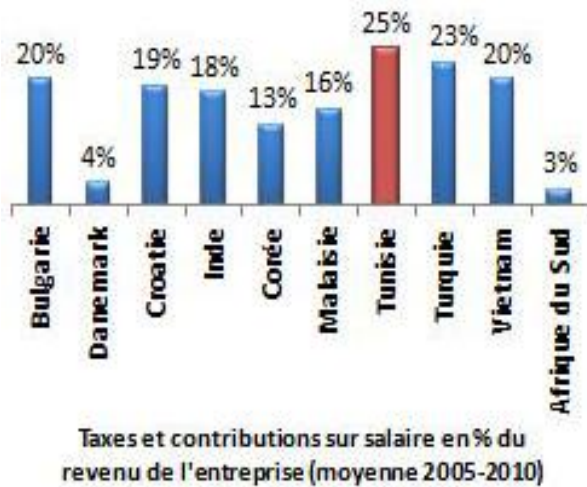
	Entreprises totalement exportatrices	Entreprises partiellement exportatrices	Entreprises opérant dans le marché local
Insécurité	60%	49%	51%
Concurrence déloyale	23%	49%	60%
Pratiques anti-concurrentielles	26%	41%	36%
Marché parallèle	12%	22%	12%
Autre	13%	7%	5%

Source : Enquêtes de l'ITCEQ (2013)

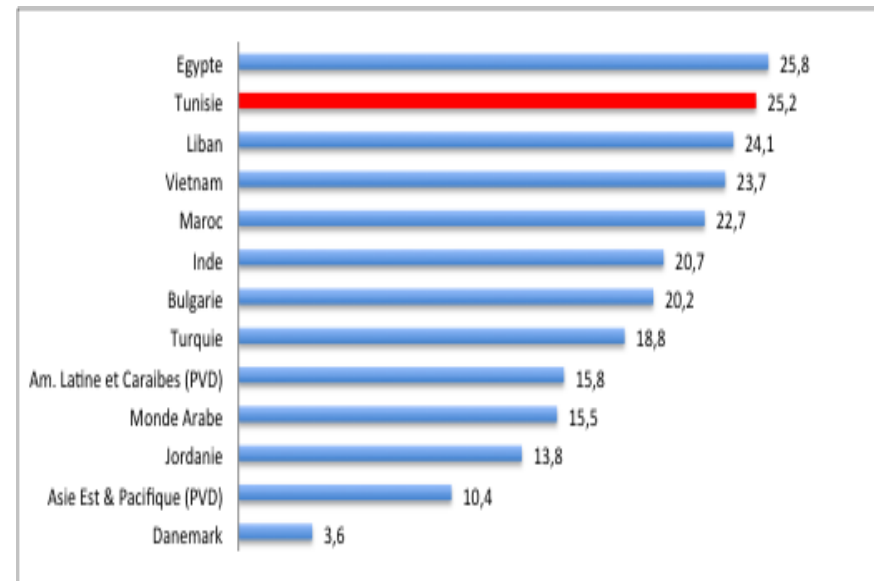
4. Quelques déterminants de la faible attractivité des investissements de la diaspora (Suite)

La lourdeur du système fiscal

Indicateurs d'imposition



Taxes et contributions sur salaire en % du revenu de l'entreprise, comparaison avec autres pays, 2013



4. Quelques déterminants de la faible attractivité des investissements de la diaspora (Suite)

Des retards dans la facilitation du commerce

Indice de performance logistique (IPL) : Comparaison entre la Tunisie et un échantillon de pays

Rang	Pays	Valeur globale IPL	Douanes	Infrastructure	Transport	Logistique
26	République Tchèque	3.51	3.31	3.25	3.42	3.27
29	Malaisie	3.44	3.11	3.50	3.50	3.34
30	Pologne	3.44	3.12	2.98	3.22	3.26
34	Portugal	3.34	3.31	3.17	3.02	3.31
38	Slovaquie	3.24	2.79	3.00	3.05	3.15
39	Turquie	3.22	2.82	3.08	3.15	3.23
61	Tunisie	2.84	2.43	2.56	3.36	2.36
81	Jordanie	2.74	2.31	2.69	3.11	2.49
92	Égypte	2.61	2.11	2.22	2.56	2.87

5. Une politique dissuasive d'incitation aux investissements de la diaspora: Les résultats d'enquêtes internationales sur la Tunisie

Enquêtes I-Mena - Banque Mondiale et DiaMed - UE

- ❑ Méfiance et insatisfaction des administrations publiques et des institutions nationales
- ❑ Un déficit d'information et de communication ciblées
- ❑ Un cadre actuel d'entrepreneuriat qui n'incite pas la diaspora à créer des entreprises
- ❑ Des projets de création d'entreprises et d'investissement diversifiés, vecteurs d'innovation, qui peinent à trouver des financements:
 - Des crédits aux secteurs productifs limités à des **crédits de court terme** (65,1% dans l'industrie et 50,5% dans les services) au détriment de ceux de moyen et long terme (34,9% dans l'industrie et 49,5% dans les services).
 - Des **obstacles d'accès** aux sources de financement bancaires (contrainte majeure des climats des affaires et d'investissement)

5. Une politique dissuasive d'incitation aux investissements de la diaspora: Les résultats d'enquêtes internationales sur la Tunisie (Suite)

Un cadre actuel d'entrepreneuriat qui n'incite pas la diaspora à créer des entreprises

Tranche de salariés	Année					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
0	411 080	435 229	448 398	467 861	491 206	517 440
1-2	37 177	38 406	40 557	41 831	43 324	45 234
3-5	13 538	13 867	14 464	14 861	15 632	15 904
Micro Entreprises	461 795	487 502	503 419	524 553	550 162	578 578
%	96,7%	96,8%	96,8%	96,8%	96,8%	96,9%
6-9	5 460	5 520	5 723	6 047	6 459	6 668
10-19	4 315	4 444	4 542	4 858	5 039	5 137
Petites Entreprises	9 775	9 964	10 265	10 905	11 498	11 805
%	16,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	1,9%
Micro/Petites Entreprises	471 570	497 466	513 684	535 458	561 660	590 383
%	98,7%	98,8%	98,8%	98,8%	98,8%	98,8%
20-49	3 075	3 041	3 190	3 353	3 430	3 492
50-99	1 356	1 414	1 469	1 537	1 570	1 635
Moyennes Entreprises	4 431	4 455	4 659	4 890	5 000	5 127
%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%
Total PME - PMI	476 001	501 921	518 343	540 348	566 660	595 510
%	99,7%	99,7%	99,7%	99,7%	99,7%	99,7%
100-199	947	938	962	972	969	978
>=200	712	749	773	809	814	833
Total	477 660	503 608	520 078	542 129	568 443	597 321

dont régimes d'exportation :	
(Secteurs on shore)	(97,8%)
(Secteurs off shore)	(2,2%)
dont régime légal :	
(SUARL)	(45,7%)
(Société à responsabilité limitée : SARL)	(11,5%)
(Sociétés anonymes : SA)	(6,8%)
(Autres entités individuelles)	(35,7%)
dont régime d'actionariat :	
(Actionariat étranger ou non résident)	(4,7%)
(Actionariat familial résident)	(52,6%)
(Actionariat unipersonnel manager résident)	(11,5%)
(Autres non définis)	(31,2%)
pour mémoire :	
(Secteur formel)	(64,3%)
(Secteur informel)	(35,7%)

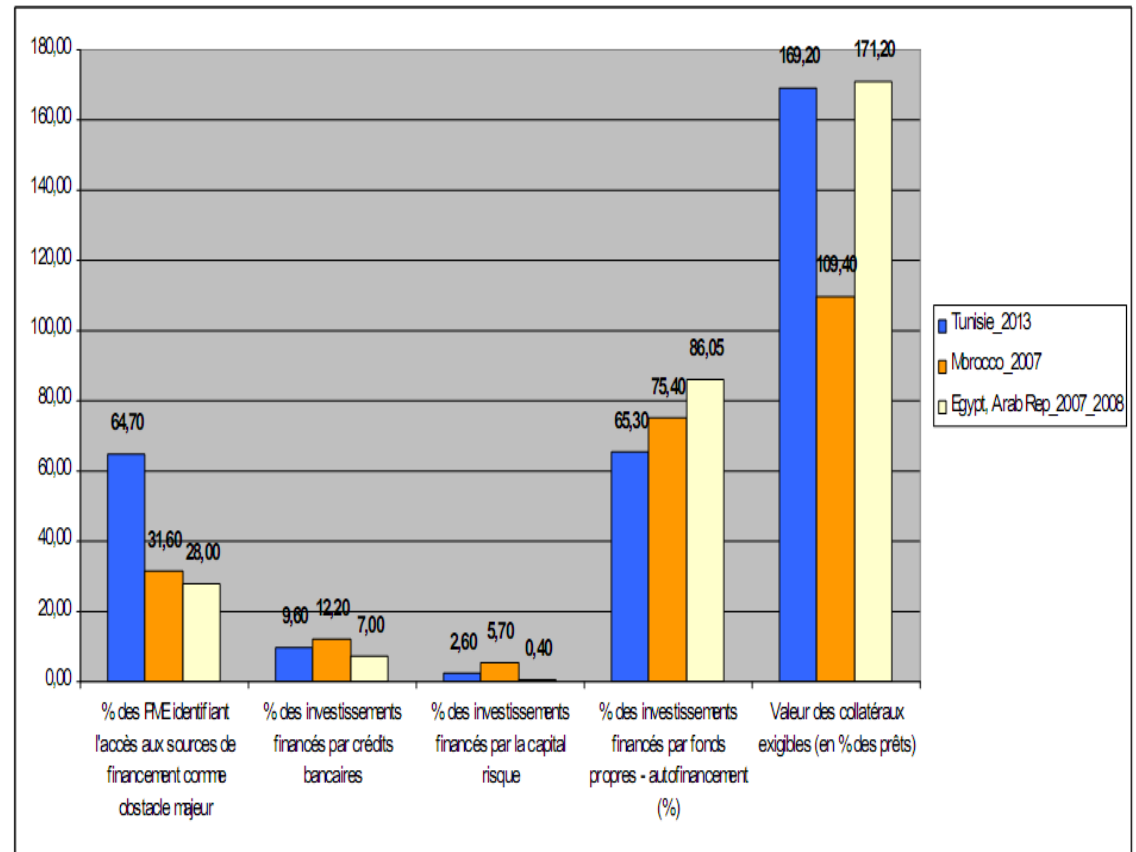
5. Une politique dissuasive d'incitation aux investissements de la diaspora: Les résultats d'enquêtes internationales sur la Tunisie (Suite)

Des projets de création d'entreprises et d'investissement diversifiés, vecteurs d'innovation, qui peinent à trouver des financements

❑ 64,7% des M-PME en Tunisie considèrent en 2013 l'accès au financement bancaire comme une contrainte majeure ou sévère contre 31,6% au Maroc et 27,2% en Jordanie

❑ Pour les M-PME, une exclusion financière (rationnement) en aggravation, passant de 23,2% en moyenne du nombre total d'emprunteurs durant la période 2008-2010 à 28,1% en 2013

❑ Dans la région MENA, les banques tunisiennes sont parmi celles qui pratiquent le plus fort taux de sur-nantissement (177%).



Source: World DataBank, Enterprise's Surveys, World Bank (2013) et Mouley (2013)

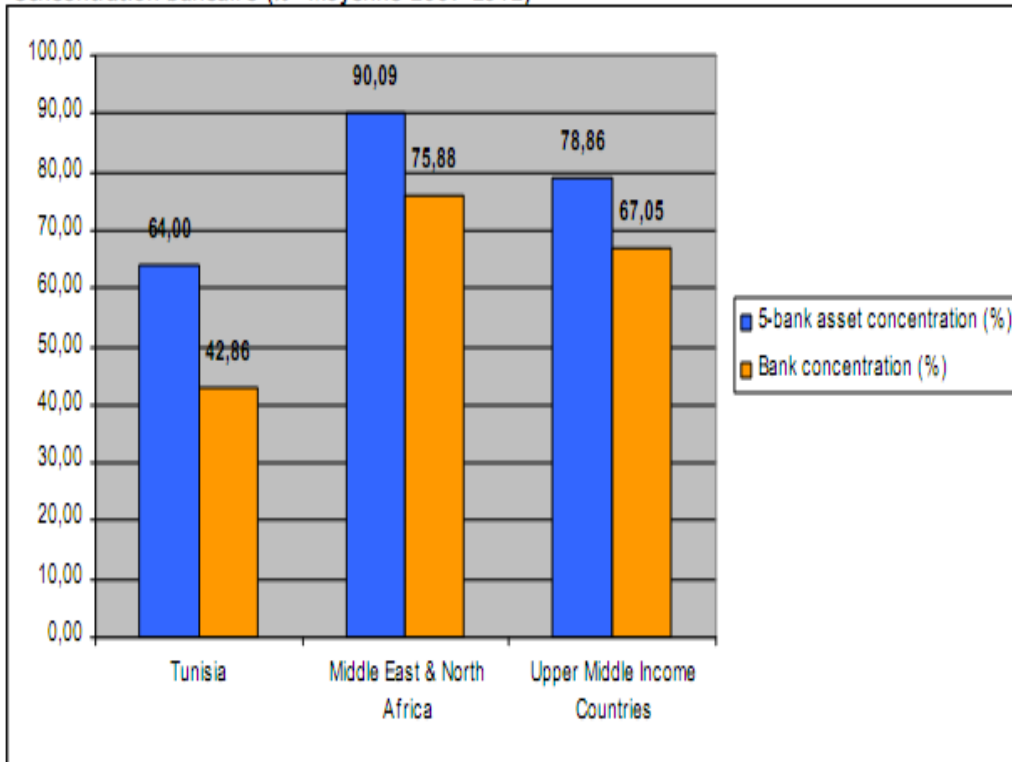
5. Une politique dissuasive d'incitation aux investissements de la diaspora: Les résultats d'enquêtes internationales sur la Tunisie (Suite)

□ Système bancaire: une faible diversification relative du risque

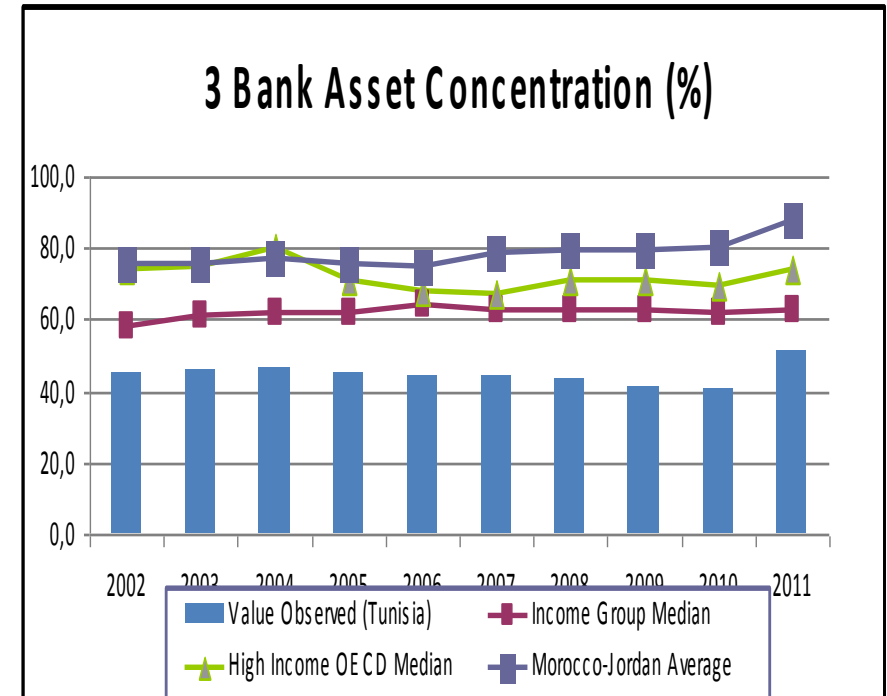
Relativement aux comparateurs régionaux et émergents: une plus **faible concentration** moyenne du crédit bancaire (ratio des expositions majeures au total des capitaux propres)

Les trois premières banques tunisiennes (STB, BIAT, BNA) ne concentrent que 50,9% des actifs (comparé à 89,9% au Maroc et 85,4% en Jordanie)

Concentration bancaire (% - Moyenne 2007-2012)



Source: Financial Access Surveys - IMF (2013)



5. Une politique dissuasive d'incitation aux investissements de la diaspora: Les résultats d'enquêtes internationales sur la Tunisie (Suite)

- Système financier non bancaire: En dépit de certaines avancées, le secteur financier non-bancaire reste encore peu développé en comparaison internationale, avec une part d'environ 20% des actifs financiers totaux

Crédit bail (leasing)

- Une dizaine de compagnies (l'essentiel détenu par les banques), et dont les activités financent environ 15% de la FBCF (contre 11,4% en 2008)
- En terme de financement externe des firmes, un ratio de pénétration par rapport au PIB relativement modéré (1,60%), mais inférieur à celui observé par exemple au Maroc (2,01%)
- Une dynamique du crédit-bail substantiellement contrainte par le tarissement des ressources d'emprunts bancaires et par la part relativement faible des ressources obligataires
- Un contexte difficile de gestion de la liquidité: Contrairement aux banques, non éligibilité au refinancement de la banque centrale tout en subissant la réglementation des taux d'intérêt excessifs

Financement de l'innovation, private equity et capital risque

- En termes de distribution sectorielle et régionale, plus de 75% des investissements bénéficient au secteur industriel, dont 25% seulement dans les zones de développement régionales
- Un rôle limité dans le financement de l'investissement privé avec un taux de pénétration d'environ 0,3% en 2013
- Une politique d'encouragement des activités du capital investissement (private equity) basée sur les incitations fiscales
- L'activité est focalisée sur le capital risque et le capital développement avec une quasi-inexistence des activités de capital amorçage, de retournement et de transmission
- Très peu de recours des opérateurs aux sorties sur le marché boursier (2,6% seulement du volume total des sorties)
- A l'instar du crédit bail, un secteur du private equity dominé par les banques (plus de 60% des capitaux levés)

5. Une politique dissuasive d'incitation aux investissements de la diaspora: Les résultats d'enquêtes internationales sur la Tunisie (Suite)

Marché de capitaux

- ❑ Les fonds levés sur les marchés de capitaux tunisiens ne représentent que 1,7% du PIB
- ❑ Des marchés primaires des actions et des obligations de sociétés qui restent de petite taille: une moyenne de seulement 5% du PIB dans le financement de l'économie (plus de 19% au Maroc), contre des encours de crédits au secteur privé de l'ordre de 68,2% du PIB en moyenne durant la dernière période.
- ❑ Faible liquidité du marché secondaire
- ❑ La capitalisation boursière et les marchés des obligations de sociétés s'établissent à respectivement 24% (contre 69% au Maroc et 93% en Jordanie) et 2,8% du PIB
- ❑ Absence de diversification sectorielle
- ❑ Marché dominé par les investisseurs de détails locaux (petits porteurs) et faible représentativité institutionnelle, locale et étrangère, ainsi que des opérateurs du secteur public
- ❑ Faible participation étrangère dans la capitalisation boursière à hauteur de 21,7% en moyenne au cours des dernières années relativement à celle des pays comparateurs et émergents, mais n'est cependant flottante qu'à hauteur de 2,5% en moyenne.
- ❑ Faible attractivité pour les investisseurs étrangers, et ce en raison de principalement de deux facteurs : (i) contrôle de change avec une libéralisation plafonnée à 50% des investissements de portefeuille en actions conférant un droit de vote (100% au Maroc ou en Égypte) (ii) faible taux de souscription autorisé pour les investisseurs étrangers ainsi que des nos résidents (20% des encours par ligne d'émissions) sur le marché obligataire Peu ou pas d'accessibilité des firmes domestiques aux marchés internationaux de capitaux
- ❑ Marché obligataire sous développé avec un rôle limité dans le financement de l'économie

6. Recommandations préliminaires en guise de conclusion

- ❑ Pour de nouvelles initiatives de pilotage sur des objectifs partagés entre le gouvernement et la diaspora, avec une batterie exhaustive de politiques, de structures administratives et de mesures incitatives visant à mettre en place un environnement propice à la mobilisation des ressources de la diaspora (expertise, investissements, esprit d'entreprise et réseaux professionnels)
- ❑ Renforcement des capacités: Saisir les profils de porteurs de projets et leur attentes en matière de création d'entreprises, et accompagnement spécifique de la diaspora notamment au niveau des primo-créateurs (accès au financement, informations sur le cadre incitatif et fiscal à l'investissement, pré-accompagnement dans les pays d'accueil, networking ...)
- ❑ Réformes du code de l'investissement: Nécessité de dissocier les incitations à l'entrepreneuriat et à l'investissement de la diaspora du dispositif actuel des politiques de retour
- ❑ Pour des produits et services financiers innovants: En plus de projets ad hoc, mettre en place des structures et mécanismes dédiés, tels que des instruments de garantie des investissements pour stimuler la participation financière de la diaspora au développement du secteur privé ou d'émissions d'obligations internationales dédiées aux diasporas.
- ❑ Une tarification bancaire préférentielle et concurrentielle.
- ❑ Un nouveau recentrage des investissements de la diaspora qualifiée vers les secteurs innovants.
- ❑ Réformes pour l'accès aux sources de financement.
- ❑ Des pistes pour améliorer la communication et favoriser l'investissement productif des diasporas.
- ❑ Levée des obstacles réglementaires et législatifs à l'investissement étranger.
- ❑ Un small business act dédié à la diaspora.